

# **Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine**

## **AVIS N° 2011 – 51**

<b>Date :</b> 29/06/2011	<b>Objet :</b> Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale d'Hettange Grande	<b>Vote :</b> favorable à l'unanimité
--------------------------	--	---------------------------------------

Le CSRPN, réuni le 29 juin 2011, a étudié le **plan de gestion de la réserve naturelle nationale d'Hettange Grande pour la période 2011-2015**, établi et proposé par l'AGREGHET (Association de Gestion de la Réserve Géologique d'Hettange Grande), gestionnaire de la réserve et présenté par Mme. Angélique MONGUILLON, invitée à assister à la séance.

### **Avis du CSRPN (Avis N° 2011-51) :**

Après avoir entendu les conclusions des rapporteurs désignés pour ce dossier,

Considérant que le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière satisfaisante le patrimoine géologique ainsi que les habitats et les espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies, et que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

Le CSRPN recommande :

- de développer le suivi scientifique avec la mise en place d'un comité scientifique s'appuyant sur un réseau de géologues intéressés ;
- une amélioration de l'entretien et de la protection des objets géologiques qui se dégradent naturellement pour améliorer l'état de conservation des objets géologiques ;
- de conserver le caractère pionnier des habitats si cela est compatible avec la conservation de l'intérêt géologique ;
- de développer la valorisation pédagogique de ce site ;
- que l'AGREGHET se rapproche d'autres gestionnaires de sites ayant un intérêt géologique ou non afin notamment de mutualiser les moyens ;
- que l'AGREGHET se rapproche de structures représentatives des carriers pour établir une collaboration ;

**Sous réserve de la prise en compte des recommandations ci-dessus, le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale d'Hettange Grande.**

En outre, Le CSRPN recommande :

- qu'une autre Réserve Naturelle Nationale ayant un intérêt géologique fort soit créée en Lorraine dans le cadre de la SCAP ;
- que les problèmes rencontrés avec le gestionnaire du site, indépendamment du travail remarquable assuré par la conservatrice, soient réglés dans les plus brefs délais.

Le président du CSRPN :  
M. Serge MULLER

